



Lundi 3 octobre 2022

Le moustique tigre est là : comment s'en protéger ?





Atelier : Les pièges : quels avantages ? Quelles limites ?

Animation : Emilie DENIS, FDAAPPMA (33)

Restitution : Valérie DESALBRES, Au fil des Séounes (47)

Avec les témoignages de :

- *Florence MARTY, BRIVE (19) : Service Habitat – Santé Environnementale*
- *Frédéric MARTIN, MONT-DE-MARSAN (40) : Agent technique au Service des Espaces Verts*

Avec la présence experte de Charles TIZON d'Altopictus (64) : Opérateur de lutte antivectorielle

Et de Sébastien CHOUIN Chef du Service Démoustication du Conseil Départemental 17



Déroulé de l'atelier

Groupe 1 : 13h45-14h45

Groupe 2 : 14h45-15h45

5' : accueil et rappel des objectifs

10' : témoignage collectivité 1

10' : témoignage collectivité 2

35' : questions/réponses, échanges autour des freins, leviers et pistes d'actions.

Groupe entier : 15h45-16h30

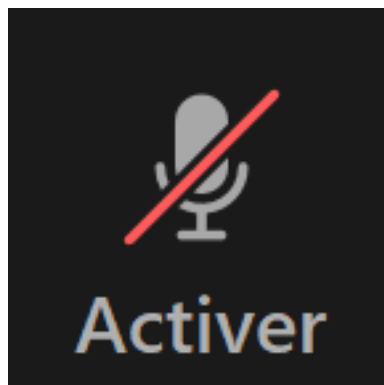
15h45 : Synthèse plénière des rapporteurs

16h15 : Conclusion du webinaire

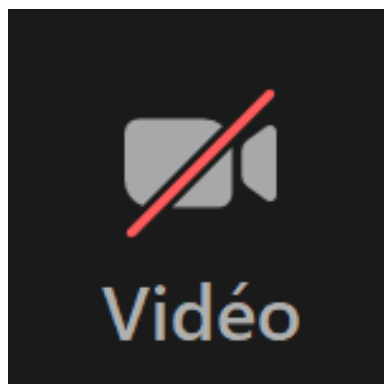


Consigne de l'atelier

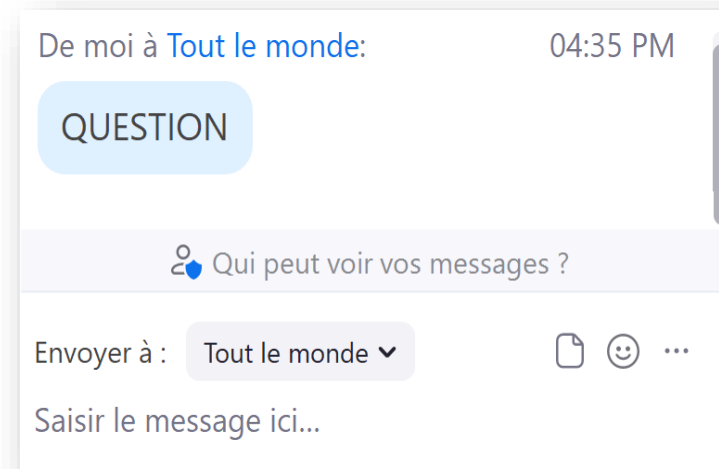
Lors de la présentation :



Si problème de connexion :



Si j'ai une question, j'écris:





Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)



ETAT DES LIEUX : La problématique et la gestion de la nuisance (1/2)

- Une implantation durable sur Brive 46 330 hab. (2019) (colonisation progressive depuis 5 ans) et plusieurs communes de son Agglomération.
- **Une majorité de piqûres à domicile dues aux gîtes larvaires** : Renforcement de la campagne de mobilisation sociale et expérimentation de piégeage massif sur 2022-2024 pour limiter la densité de moustiques tigres
- **Un programme de repérage et de traitement des gîtes larvaires sur les espaces et bâtiments publics en cours** (cimetières, voirie, crèches et établissements recevant des publics sensibles, etc.)
- **Un plan de lutte à l'échelle communale en 6 axes** initié et mis en œuvre par le Service Hygiène et Santé en coordination avec les services gestionnaires des espaces et du patrimoine publics



Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

BRIVE

Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)

BRIVE



ETAT DES LIEUX : La problématique et la gestion de la nuisance (2/2)

Un plan de lutte à l'échelle (inter-)communale

1

Organisation de la lutte communautaire: *Information et sensibilisation de la population, constitution d'un réseau de référents communaux « Moustique Tigre », élaboration d'outils, actions de porte à porte et prospections domiciliaires*

2

Formation: Référents communaux de la lutte communautaire, agents municipaux pour reconnaître les gîtes larvaires et les lieux propices à leur développement sur les domaines publics et privés

3

Diagnostics et traitement des lieux et espaces publics sensibles (cimetières, établissements recevant du public...)

4

Expérimentations : traitement larvicide biologique (avaloirs des cimetières), mobilisation citoyenne et de piégeage collectif contre le moustique tigre (deux ilots des quartiers 7 et 11) + installation d'un piège au sein de deux crèches et d'une école

5

Prise en compte du risque moustique dans les projets d'aménagements urbains

6

Tendre vers une stratégie de lutte à l'échelle de l'Agglomération et le déploiement d'actions de prévention et de sensibilisation auprès de publics cibles



Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

BRIVE

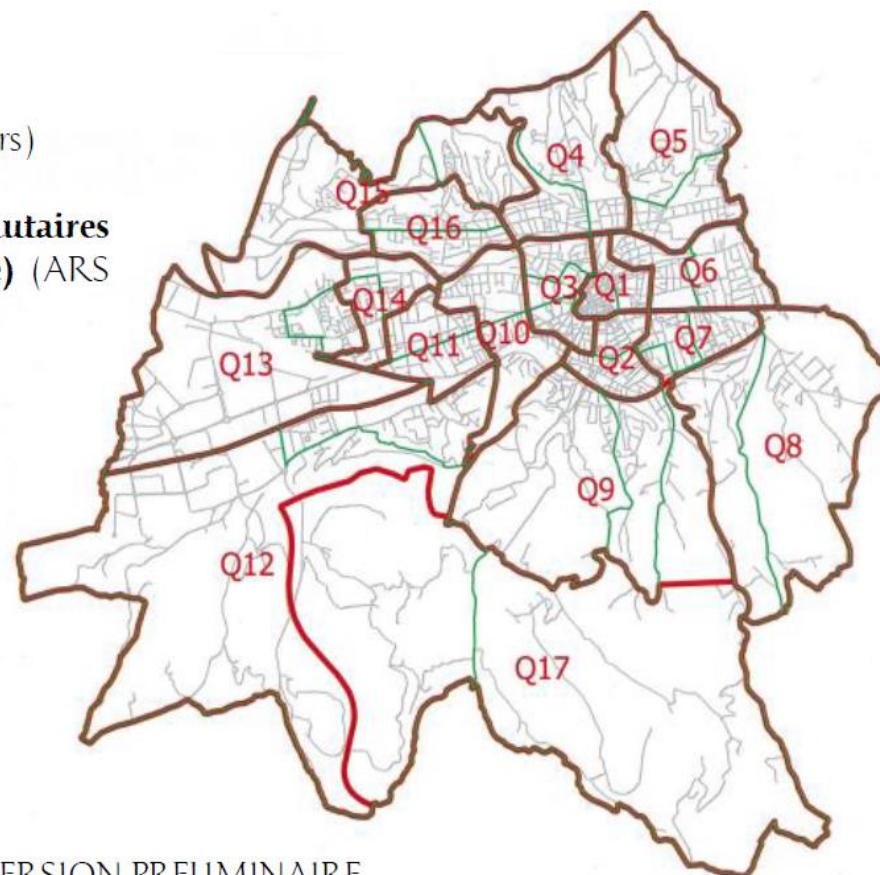
Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)

BRIVE

Organisation de la lutte communautaire



- **17 quartiers** (président et conseillers de quartiers)
- Formation de **référénts communautaires « Moustique Tigre » par Quartier (binôme)** (ARS puis formation par le SHS)



VERSION PRELIMINAIRE



Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

BRIVE

Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)

BRIVE

Expérimentation de mobilisation sociale et piégeage massif (en cours, 2022-2025) (1/3)



Objectif : Evaluer l'efficacité des prospections domiciliaires et l'apport des pièges dans la réduction des nuisances

Protocole (basé sur les recommandations ANSES, 2022 et Johnson et al. 2017)

- 2 îlots résidentiels sélectionnés (Q7, Q11) pour le piégeage + 2 îlots témoins (Q6, Q11) (1 ha min.)

Désignation des îlots témoin/ tests	Méthodes interventionnelles testées
Q6 - TEMOIN	Aucune
Q11- PREVENTION	Prospections domiciliaires
Q11 -PREVENTION -PIEGE PONDOIR	Prospections domiciliaires + piège BG-GAT (x2)
Q7 - PREVENTION -PIEGE A SUCCION	Prospections domiciliaires + piège BG-MOSQUITAIRE

- 2 types de pièges sélectionnés (coût/ efficacité/ disponibilité)
- Pièges « passifs » ciblant les femelles cherchant à pondre (BG-GAT)
- Pièges « actifs » ciblant les femelles en recherche d'hôte (BG-MOSQUITAIRE)
- Maillage > 80% de parcelles privées équipés de pièges (distribution avec fiches d'information à partir 25 mai -Service Vie des Quartiers et des référents « Moustique Tigre »)
- Méthode d'évaluation: nombre de captures + questionnaires de ressentis et de satisfaction



Expérimentation alliant mobilisation sociale et piégeage massif contre le moustique tigre - ville de Brive (19)

Depuis le 25 mai dernier, le Service Hygiène et Santé a procédé à la distribution de pièges à moustique tigre (BG-GAT ou BG-MOSQUITAIRE) sur votre secteur avec l'aide de vos référents de quartiers et du Service de la Vie des Quartiers.

VERSION PRELIMINAIRE



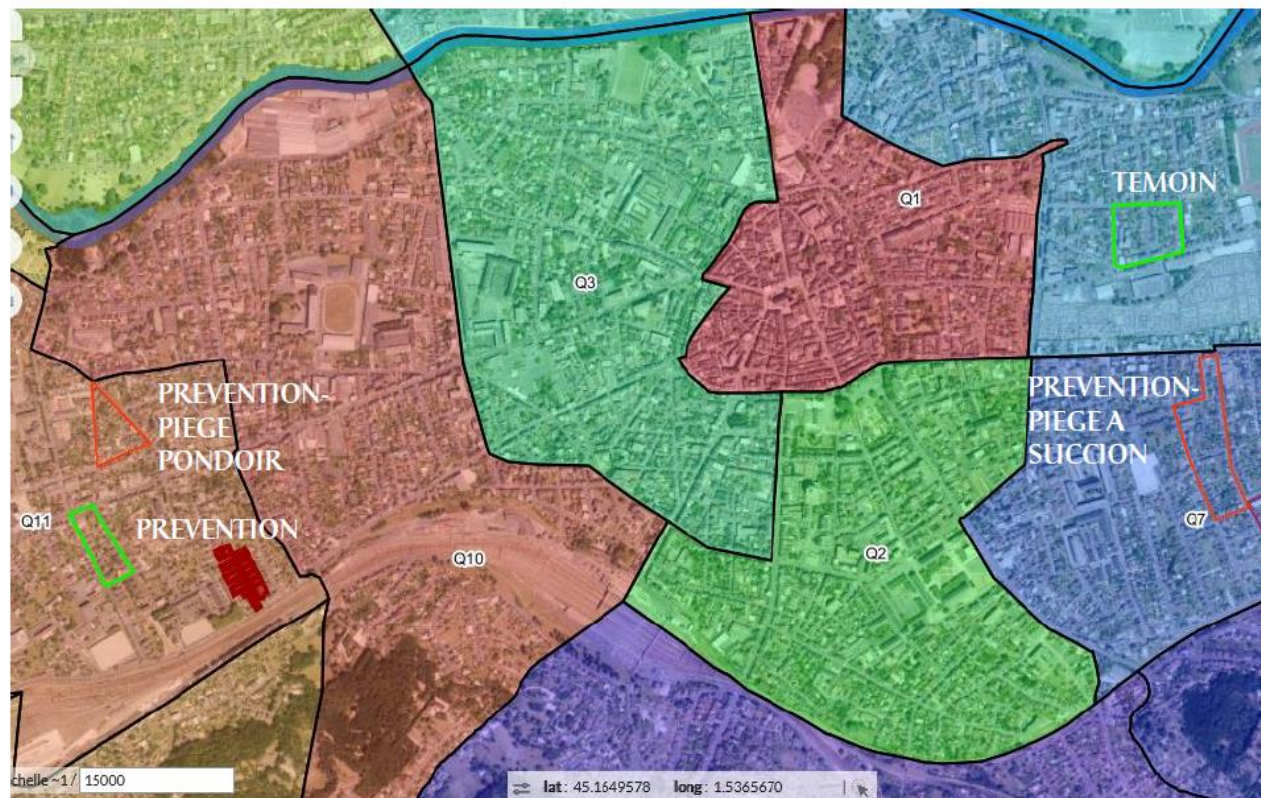
Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)



Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)



**Expérimentation de mobilisation sociale et piégeage massif
(en cours, 2022-2025) (2/3)**





Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

BRIVE

Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)

BRIVE

**Expérimentation de mobilisation sociale et piégeage massif
(en cours, 2022-2025) (3/3)**



Premiers résultats :

- Un piégeage spécifique des moustiques tigres
- Une minorité d'habitants satisfaits par la plus-value des pièges
- De nombreuses difficultés: maillage de pièges <80%, défaut d'entretien des pièges, mobilisation variable des habitants, non suppression préalable des gîtes larvaires, période de congés,...

Bilan général et perspectives:

- Une acculturation et un accompagnement préalable nécessaires des habitants aux premiers gestes de prévention (=suppression des gîtes larvaires) *(via les réunions publiques, campagnes d'affichage, supports et guides d'information, renforcement du réseau de référents communautaires etc.)*
- Pièges = mesures d'appoint avec maillage nécessaire à la parcelle ou entre voisins
- Apport des pièges DIY dans la lutte communautaire



Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)



Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)



Le saviez-vous ?
 En période de forte chaleur, les larves mettent seulement 3 jours pour se métamorphoser en moustiques.
 Il faut agir vite !

EXEMPLES DE SOLUTIONS SIMPLES



Tulle moustiquaire, raccordement étanche sur réserve d'eau pluviale



Tulle moustiquaire, mousse expansive ou joint sur regard de descente d'eau pluviale



Direction Solidarités et Tranquillité Publique - Service Hygiène et Santé ☎ 05.55.24.03.72

GUIDE D'AIDE AU REPERAGE ET AU TRAITEMENT DES GITES LARVAIRES AUX ABORDS DES HABITATIONS

Le meilleur moyen de lutter contre la prolifération du moustique tigre sur votre propriété consiste à repérer et traiter les points d'eau stagnante (lieux de ponte, appelés gîtes larvaires), souvent cachés, et limiter le nombre de petits réceptacles supprimables sur votre propriété.

Tout contenant de la taille d'un dé à coudre ou d'un bouchon de bouteille peut constituer un gîte larvaire.

Inspectez votre jardin une fois par semaine, 3 jours après un jour de pluie ou arrosage, durant la période d'activité du moustique tigre, dès le mois d'avril jusqu'en novembre.

Aidez-vous de la liste ci-dessous pour repérer et traiter les gîtes larvaires aux abords de votre habitation. Les gestes et solutions simples présentés dans ce guide suffisent à supprimer les gîtes larvaires !

Le principe : Si vous trouvez des points d'eau stagnante, asséchez-les ou supprimez-en la source. Si la source ne peut pas être supprimée, rendez-la inaccessible aux moustiques, traitez ou renouvelez l'eau deux fois par semaine.

Astuce : Utilisez un petit calendrier pour dater les épisodes pluvieux et arrosages, puis planifier 3 jours plus tard l'inspection de votre jardin à l'aide de la liste ci-dessous :

BATI ET EQUIPEMENTS	PRECONISATIONS
<input type="checkbox"/> Robinets, bornes d'arrosage, climatiseurs, pompes de relevage	Les entretenir et vérifier l'absence d'accumulation d'eau. Colmater les fuites d'eau.
<input type="checkbox"/> Regards, bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, égouts, caniveaux, rigoles, pièges à sable, caillebotis)	Curer, retirer les débris végétaux (feuilles, ...) et tout autre élément qui pourrait limiter l'écoulement des eaux. Réparer les fuites, vidanger, poser un grillage (<1 mm) hermétique, rendre l'accès inaccessible aux moustiques ou traiter régulièrement l'eau à l'aide d'un produit anti-larvaire agréé.
<input type="checkbox"/> Gouttières, chéneaux, canalisations d'eau pluviale	Retirer les débris végétaux (feuilles, ...) et tous autres éléments qui pourraient limiter l'écoulement des eaux. Vérifier la pente d'écoulement (> 2%). Redresser, réparer, rajouter des crapaudines et/ou installer des parefeuilles.
<input type="checkbox"/> Poteaux de clôture creux sans protection	Boucher les creux à l'aide de capuchons ou d'autres dispositifs adaptés.
<input type="checkbox"/> Parpaings/ murets et autres ornements	En fonction du type de parpaing, les orienter de façon à éviter toute stagnation d'eau. En cas de fissures, trous, utiliser un produit de rebouchage adapté. Vider l'eau retenue entre les pierres et dans les cavités des pierres d'ornements.
<input type="checkbox"/> Terrasses sur plots, toits terrasses	Vérifier la pente (>2%), la planéité, l'absence d'eau stagnante sous les dalles, l'écoulement des eaux après chaque pluie et chute de feuilles. Pomper l'eau à l'aide d'un aspirateur à eau ou traiter l'eau à l'aide de produits anti-larvaires agréés ou à défaut, avec du chlore. Rajouter des crapaudines. Végétaliser les toits.



Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

BRIVE

Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)



COUR / JARDIN

PRECONISATIONS

- Pieds de parasols/ de supports de basket-ball, etc.**
Vider complètement les réservoirs et colonnes des pieds, luster les pieds de sable ou les obturer à l'aide d'un capuchon étanche ou d'autres dispositifs adaptés.
- Mobiliers, pluviomètres, éléments de décoration (rains de jardins, cigales, coquillages...), bouturages**
Vérifier l'absence d'eau stagnante, en particulier dans les petites parties creuses et pour chaque élément/mobilier empilé. Vider ou retirer l'eau à l'aide d'une éponge ou d'autres dispositifs adaptés.
- Gamelles/ baigns pour animaux**
Renouveler l'eau deux fois par semaine.
- Broméliacées, tuteurs ou (palissades en) bambous, arbres/souches creux (plantes retenant l'eau)**
Vider, éponger l'eau accumulée entre les feuilles ou les creux ou combler les interstices avec du sable. Couper les bambous juste au-dessus des nœuds afin d'éviter que l'eau de pluie ne puisse stagner plusieurs jours ou créer une « encoche » dans le bout du bambou qui dépasse du nœud, afin que l'eau s'écoule en dehors du bambou. Retirer les feuilles mortes.
- Bassins et mares d'ornement**
Assurer une circulation continue de l'eau ou introduire des poissons larvicoles (poissons rouges, gambusies...).
- Puits, récupérateurs d'eau de pluie, fûts et bidons devant rester dehors**
Vérifier l'étanchéité du couvercle si existant (absence d'orifices d'entrée libre > 1 mm). Obturer les orifices ou couvrir intégralement les ouvertures d'un tissu et d'une toile moustiquaire bien fixée aux rebords.
- Pots de fleurs avec réserves d'eau**
Obturer les entrées non hermétiques des réserves d'eau à l'aide d'un tissu, d'une toile moustiquaire ou d'un autre dispositif adapté.
- Couppelles (de pots de fleur)**
Les supprimer, changer l'eau deux fois par semaine ou les remplir à ras bord de sable ou de graviers fins d'aquarium.
- Seaux, arrosoirs, cendriers, caisses, pots, boîtes de conserves, bouteilles et autres objets pouvant recueillir de l'eau de la taille d'une coquille d'escargot**
Les vider, les ranger à l'abri ou les retourner. S'il s'agit de déchets, les apporter en déchetterie (gratuite pour les particuliers).
!!! Certains contenant, y compris une fois retournés, présentent toujours des aspérités où l'eau peut s'accumuler.
- Bâches dans les jardins pour limiter les herbes / sous les terrasses**
Utiliser des bâches de jardinage (géotextiles) ou toiles de paillage assurant l'infiltration de l'eau par le sol.
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)**
Évacuer l'eau retenue dans les plis. Tendre les bâches pour éviter la formation de poches d'eau.
- Brouettes, outils de jardinage**
Les ranger à l'abri. Les retourner à la verticale (brouettes).
- Bacs de recyclage des déchets verts, poubelles et couvercles**
Garder les bacs et poubelles couverts ou percer des trous dans le fond. Vérifier l'absence d'eau stagnante dans les petites parties creuses éventuellement présentes sur les bacs et couvercles.



Direction Solidarités et Tranquillité Publique - Service Hygiène et Santé ☎ 05.55.24.03.72

Remorques et matériels de chantiers (tuiles...)

Les bâcher en évacuant l'eau des plis de bâches ou mieux, les ranger à l'abri.
S'il s'agit de déchets de chantier, les apporter en déchetterie. Les déposer chez votre garagiste ou en déchetterie. S'ils sont utilisés pour des équipements de jeux ou l'ornement, percer des trous pour permettre l'écoulement de l'eau. S'ils sont posés au sol, s'assurer que les trous ne soient pas bouchés par des débris.

Pneus

LOISIRS

PRECONISATIONS

Bateaux, canoés, jet skis

Vider les cales et les entreposer à l'abri.

Vider l'eau éventuellement accumulée dans les coffrets techniques où sont souvent entreposés des objets, accessoires. Entretien régulièrement les piscines et les maintenir en service toute l'année ou à défaut, lors de la saison propice aux moustiques. Veiller au bon dosage du chlore.

Piscines, spas

JOUETS D'ENFANTS

PRECONISATIONS

Piscines

Les entreposer à l'abri hors utilisation après avoir éliminé l'eau résiduelle, les bâcher ou renouveler l'eau deux fois par semaine.

Bacs à sable

Percer des petits trous pour assurer le drainage de l'eau au fond.

Jouets (même les plus petits), ballons (dégonflés), chariots, etc.

Vider l'eau éventuellement accumulée ou ranger les jouets à l'abri des intempéries hors utilisation.
Si l'eau peut pénétrer dans un jouet, un moustique peut aussi le faire.

Équipements de terrain de jeux

Vider les eaux de pluie retenues sur les surfaces présentant des aspérités et des creux, combler les trous de sable ou les obturer à l'aide d'un revêtement adhésif ou d'autres dispositifs adaptés. Vérifier l'étanchéité des toitures de cabanes et l'absence d'eau stagnante à l'intérieur. Stocker les équipements sous abri hors utilisation.

Entretenez la végétation de votre jardin pour limiter les lieux de repos du moustique tigre : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés, les débris végétaux et réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).

Rappelez-vous, le moustique tigre qui nous pique est né chez nous ou nos voisins (de 50 à 150 m). Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer des étés tranquilles ! Parlez-en à vos voisins !





Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)



Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est implanté et actif sur Brive depuis 2017 ; le département de la Corrèze est classé depuis le 25 octobre 2017 par arrêté interministériel parmi les départements français où les moustiques constituent une menace pour la santé des populations avec l'activation du niveau 1 du plan anti-dissémination d'arboviroses (dengue, chikungunya, zika).

COMMENT DISTINGUER LE MOUSTIQUE TIGRE DES AUTRES MOUSTIQUES ?

Il pique le jour !
Contrairement au moustique commun (*Culex*), le moustique tigre est silencieux et pique plutôt le jour (principalement le matin et en soirée).

Rayé noir et blanc : plutôt que « tigré », le moustique tigre est « zébré » noir et blanc sur tout le corps et les pattes. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax.

Il est petit et vif, plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro (soit moins de 0,5 centimètre) !

VOUS L'AVEZ RECONNU ? SIGNALEZ-LE !
L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition sur notre commune. Il s'agit d'une action citoyenne essentielle permettant de compléter les actions mises en place.

POUR ÉVITER LES PIQUES DE MOUSTIQUES :

- Porter des vêtements de couleur claire, longs et amples.
- Appliquer des produits répulsifs anti-moustiques sur la peau, d'efficacité démontrée, vendus sur les conseils de votre pharmacien (liste des substances recommandées sur <https://solidarités-santé.gouv.fr>).
- Dormir sous des moustiquaires et protéger les nouveau-nés avec des moustiquaires pour berceaux, lits ou poussettes.
- Utiliser des diffuseurs électriques à l'intérieur des habitations.
- Utiliser des serpentins insecticides uniquement à l'extérieur des habitations.
- Brancher la climatisation ou le ventilateur (en extérieur pour ce dernier, là où vous êtes installé). La femelle moustique tigre, à la capacité de vol limitée, sera déstabilisée par le courant d'air généré.

TOUS MOBILISÉS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Informations : Service Hygiène et Santé, 22, rue Berlioz, 19100 Brive. Tél : 05 55 24 03 72

BRIVE

BRIVE



Témoignage 1 : Brive (Corrèze 19)

BRIVE

Florence MARTY du Service Habitat – Santé Environnementale de la ville de BRIVE (19)

LE MOT DU MAIRE

Chère Madame, cher Monsieur,

À l'image de nombreux autres territoires (67 départements colonisés fin 2021), et bientôt l'ensemble du territoire métropolitain, la présence du moustique tigre est aujourd'hui attestée dans notre ville.

Sa prolifération est une source saisonnière de nuisances, souvent pénibles à supporter pour vous et vos familles.

Sensible à cette problématique, la Ville déploie ses efforts pour en limiter la prolifération, même si à ce jour il n'existe pas de solution globale pour l'éradiquer.

Depuis plusieurs semaines, des mesures sont mises en œuvre ou expérimentées comme la mise à disposition de sable pour remplir les coupelles et vases sur les concessions, le repérage et l'assèchement des points d'eau stagnante ou le traitement des avaloirs/d'égouts au sein des cimetières.

La majeure partie des lieux de ponte et de repos de ce moustique se situant sur le domaine privé, il importe que chacun applique les conseils de prévention rappelés dans ce guide. Seule une vigilance appliquée par tous permettra de limiter les nuisances liées à cet insecte.

Afin de vous aider dans toutes démarches ou conseils, le Service Hygiène et Santé et les référents par quartier Formés restent à disposition.

J'espère que ces renseignements pourront contribuer à une action collective efficace et nous permettre de passer un bel été dans notre ville.

Frédéric Soulier

Maire de Brive, Président de l'Agglo de Brive

LE PLAN D'ACTION MIS EN PLACE PAR LA VILLE

- Désignation de référents par quartier.
- Formation des agents municipaux pour reconnaître les gîtes larvaires et les lieux propices à leur développement.
- Diagnostic et traitement des lieux et espaces publics sensibles (cimetières, établissements recevant du public...)
- Mise en place d'une brigade se déplaçant à domicile et en porte-à-porte pour sensibiliser les habitants au repérage et à l'élimination des gîtes larvaires et participant à la surveillance sur le domaine public.
- Expérimentation de mobilisation citoyenne et de piégeage collectif contre le moustique tigre (deux îlots des quartiers 7 et 11).
- Prise en compte du risque moustique dans les projets d'aménagements urbains.
- Travail partenarial dans le cadre du Contrat Local de Santé pour une stratégie de lutte à l'échelle de l'Agglomération et le déploiement d'actions de prévention et de sensibilisation auprès de publics cibles.



LA CHECK LIST ANTI MOUSTIQUE TIGRE :

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m, il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...



RANGÉZ À L'ABRI

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDÉZ (au moins après chaque pluie)

- Coupelles de pots de fleur (fastuce du pro ; mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration

Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !



NETTOYEZ

(pour faciliter l'écoulement des eaux)

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

ENTRETENEZ

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUVREZ

(avec un voile ou une moustiquaire)

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Celui qui vous pique est celui qui est né chez vous

BRIVE

ars



Témoignage 2 : Mont-de-Marsan (Landes 40)

Frédéric MARTIN : Agent technique au Service des Espaces Verts de la ville de Mont-de-Marsan



Confrontée comme de nombreuses collectivités à la problématique du moustique tigre (présent depuis 2016 à Mont de Marsan), voici en résumé l'action menée à ce jour par la Mairie de Mont de Marsan et les services municipaux.

- 2021
- Courant mai, trois agents (1 pôle technique, 1 police municipale et 1 espaces verts) assistent à la formation proposée par l'ARS et dispensée par Altopictus à Mont de Marsan. Ceci conjointement avec d'autres personnes (élus et fonctionnaires de collectivités territoriales landaises, Communes de Mont de Marsan Agglomération)
- ***Origine de l'arrivée de l'*Aedes albopictus*, son expansion sur le territoire, le reconnaître, sa biologie, les risques sanitaires liés à sa présence, les moyens de lutte, les bons gestes.***
- Début juillet, ces agents animent une session d'information auprès des « Conseils de Quartiers », un relais de cette session est fait sur les réseau sociaux.
- Mise à disposition de 3000 flyers en mairie, au siège de l'agglomération, aux services techniques, au CIAS, CCAS, EHPAD, à la médiathèque.
- www.montdemarsan.fr/lutece/document?id=5736&id_attribute=48



Témoignage 2 : Mont-de-Marsan (Landes 40)

Frédéric MARTIN : Agent technique au Service des Espaces Verts de la ville de Mont-de-Marsan



- Une information est aussi diffusée par le bulletin communautaire, l’affichage lumineux et le site internet de la ville.
- Un essai de traitement larvicide avec un biocide (BTI) est effectué suite à la demande de riverains du Bd d’Haussez et rue de la Paix (proche centre ville), à cette occasion les demandeurs ouvrent leurs jardins au diagnostic des agents référents.
- Une étude est entreprise avec la société QISTA pour acheter des bornes de piégeage sur cinq sites sensibles (soit parce que ce sont des sites où le potentiel de développement des gîtes larvaires est important ou soit parce que le site accueille un public sensible) :
 - - secteur promenade du 21 août et esplanade du donjon (terrasse sur plot) rond point du donjon,
 - - terrain de tennis de la Plaine des Jeux, chemin des Sports,
 - - cimetière du centre chemin du Baradé (présence de bambou rue Claudie de Cresson),
 - - cimetière Saint-Médard, avenue de Lacrouts,
 - - École des Arènes, avenue Joseph Montaud.



Témoignage 2 : Mont-de-Marsan (Landes 40)

Frédéric MARTIN : Agent technique au Service des Espaces Verts de la ville de Mont-de-Marsan



2022

- Une enveloppe budgétaire de 5 000 € est votée par le Conseil Municipal dans sa séance du 8 mars 2022.
- La ville subventionne à hauteur de 50 € par foyer fiscal, l'achat de pièges par les habitants sous conditions (groupement mini de cinq riverains contigus ou non dans un périmètre de 150m, présentation de la facture pour pièges à aspiration avec pastilles attractives et éventuellement CO², sachet de récupération des moustiques, achat commerces locaux), une campagne d'information est réalisée en préalable par le vecteur du bulletin M2M (bulletin communautaire), affichage lumineux.
- A ce jour 61 foyers montois se sont équipés, fédérés en 8 groupes de 5 ; 8 ou 9 demandeurs. Voir plan de répartition ci-dessous.
- Un retour d'expérience mentionne de bons résultats de capture (proche hyper centre rue de la Paix, Bd d'Haussez).



Témoignage 2 : Mont-de-Marsan (Landes 40)

Frédéric MARTIN : Agent technique au Service des Espaces Verts de la ville de Mont-de-Marsan

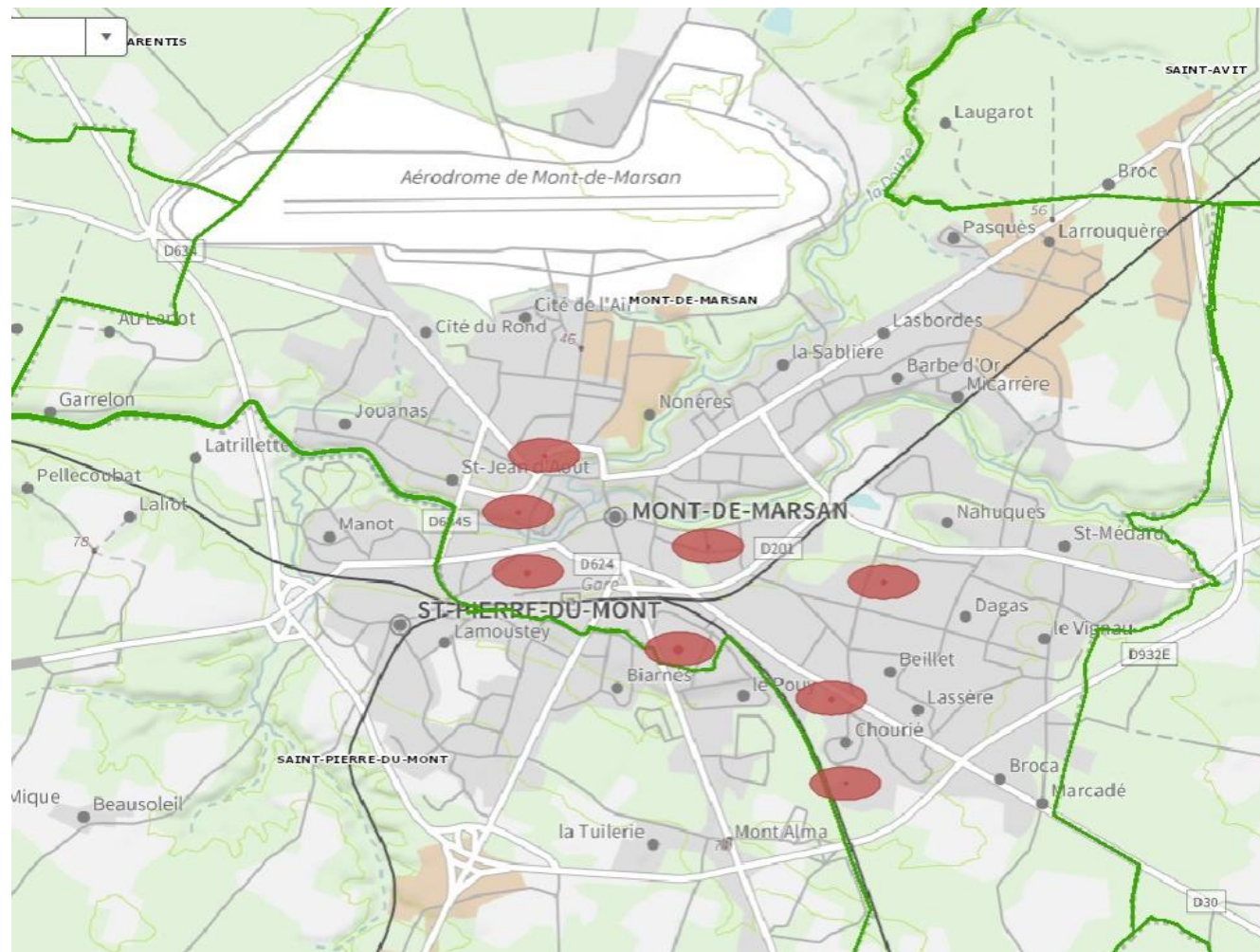


- Le souhait d'interventions des services municipaux dans les regards de voirie est toutefois formulé (protection passive contre les pontes, nettoyage, désinfection, mise hors d'eau, biocide ou traitements)
- Mise à disposition de sable ou de gravier à l'attention des usagers dans les cimetières (en cours), avec signalétique explicative.
- Évocation du sujet à l'occasion de diverses manifestations, animations et rencontres avec le public.
- Suivi des doléances au quotidien (traitement des « allo-mairie »).
- Nouvelle campagne d'information auprès des nouveaux représentants des conseils de quartiers (en cours de programmation pour fin de l'année ou printemps 2023).



Témoignage 2 : Mont-de-Marsan (Landes 40)

Frédéric MARTIN : Agent technique au Service des Espaces Verts de la ville de Mont-de-Marsan





A vous de débattre

Des questions ? Nous sommes là pour y répondre !

Nos témoins

Florence MARTY
Service Habitat – Santé
Environnementale de la
Ville de Brive (19)



Frédéric MARTIN
Agent technique au Service des
Espaces Verts de la ville de
Mont-de-Marsan



Nos experts

Charles TIZPN
Opérateur de lutte
antivectorielle chez Altopictus,
Biarritz (64)

Et de *Sébastien CHOUIN*
Chef du Service Démoustication
du Conseil Départemental 17





Lundi 3 octobre 2022

Le moustique tigre est là : comment s'en protéger ?

Merci de votre participation à cet atelier
“Les pièges : quels avantages ? Quelles limites ?”





Lundi 3 octobre 2022

Le moustique tigre est là : comment s'en protéger ?

A suivre....

**Synthèse en plénière des rapporteurs
& Conclusion du webinaire**